MODÈLE DE CLAUSE CONTRACTUELLE DE MÉDIATION

Modèle de clause de médiation à insérer à tout contrat :

« Tout litige découlant ou en rapport avec le présent contrat sera exclusivement soumis au [nom de l'organisme ou du médiateur auquel / devant lequel sera soumis la médiation, par exemple : le secrétariat de règlement des différends du Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada ou à son successeur] et définitivement tranché suivant la procédure établie au [règles ou loi applicables à la médiation, par exemple : Code canadien de règlement des différends sportifs, tel qu'amendé de temps à autre]. »

Précisions facultatives :

La langue de la médiation :
« La médiation aura lieu en [anglais, français, espagnol, autre]. »
Le lieu de la médiation :

« La médiation aura lieu à [ville, pays ou tout lieu déterminé par les parties contractantes]. »